

Ce site facilite l'achat et la mise en vente des propriétés

Le recours à ce nouveau site a facilité la mise en vente de 20 propriétés.

La Charte Forestière a aussi permis de tester la plateforme de télétransmission des Plans Simples de Gestion, aboutissant au dépôt d'une dizaine de PSG de façon dématérialisée.

Conclusion

Grâce à l'implication et au soutien des élus locaux, à la synergie développée entre la Communauté de Communes et le CRPF, la Charte Forestière de l'Orée de Bercé-Belinois est une belle réussite de dynamisation de territoire.



La forêt au cœur d'un territoire



Partenariat SDIS & Forêt

Un partenariat a été mis en place avec le SDIS afin d'identifier et cartographier les accès et permettre ainsi aux pompiers d'intervenir plus rapidement en cas d'incendie.



Contact

Charlène DAVID 06 38 46 92 14
foret@belinois.fr



Historique

Située au sud du Mans, la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois regroupe 8 Communes pour environ 20 000 habitants. Le massif forestier se compose de 1 000 ha de forêt domaniale (Bercé) et de 3 000 ha de forêts privées. Les espaces boisés représentent 27% de la Communauté de Communes (la moyenne régionale est de 11%).

« *Nous avons constaté que nous parlons vraiment de ce grand quart de notre territoire uniquement lors de la révision des plans locaux d'urbanisme. Il nous a semblé indispensable de nous engager plus pour la forêt en mettant en place une Charte Forestière* » indique Nathalie Dupont, Présidente de la Communauté de Communes.

La Charte Forestière vise à accompagner les propriétaires forestiers, les élus, les entreprises d'exploitation et de transformation du bois mais aussi l'intégralité du public dans leurs réflexions, leurs actions de gestion ou leurs utilisations de l'espace forestier.

Actée en 2015 et élaborée par un cabinet d'expertise, la charte forestière a été signée en 2017 par plus de 20 partenaires. Il est vite apparu qu'une réelle dynamisation du territoire forestier ne pourrait se faire qu'à travers l'intensification des actions de terrain.

Pour ce faire, les élus ont choisi d'établir un partenariat étroit avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF). Depuis 2018, un animateur forestier a été embauché par les 2 structures avec l'aide financière de la Région et de l'Europe.

Un comité charte forestière :

Un comité Charte forestière, présidé par M LAMBERT, vice président de la communauté de communes Orée de Bercé-Belinois a été mis en place.

Composé de 16 membres [1 élu de chaque commune et 1 non-élu (retraité, association, professionnel de la filière, ...)], il permet de prendre en compte la multifonctionnalité de la forêt.

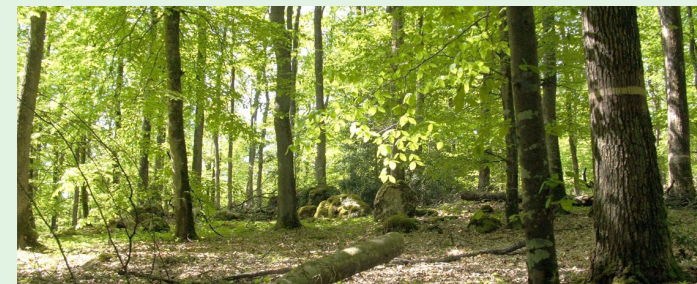
La récolte et la mise en ordre des données de terrain du territoire, l'accompagnement des propriétaires dans l'établissement de documents de gestion durable (DGD), la réalisation d'actions ciblées en direction des propriétaires de petite surface, la mise en place d'actions de formation et de communication font partie des objectifs prioritaires du programme d'action.

Les actions menées

Les chantiers groupés

Après un inventaire des 3000 ha de forêts privées, il s'est avéré que la surface moyenne est d'1,4 ha/propriétaire et que les peuplements sont généralement en retard d'éclaircie.

Des chantiers groupés sont organisés en partenariat avec Fransylva72 (syndicat des propriétaires forestiers de la Sarthe), afin d'intéresser un exploitant forestier en minimisant les coûts d'exploitation tout en valorisant les bois, même sur de petites surfaces.



L'accompagnement des propriétaires

Plusieurs formations sylvicoles et réunions de vulgarisation ont régulièrement lieu.

Les propriétaires sont conseillés dans l'établissement de leur Document de Gestion Durable.

Ces documents sont un engagement des propriétaires à gérer durablement leurs parcelles en prévoyant à l'avance le planning des coupes et travaux à réaliser.

La sensibilisation du grand public

Différentes animations sont proposées chaque année :

- cinéma de plein air
- sorties brame du cerf
- sorties à thèmes avec les enfants du territoire
- participation à la Journée Internationale des Forêts
- participation aux rendez-vous du bocage
- participation au comice agricole

La communication

De nombreux articles de presse et même de reportages sont régulièrement diffusés par les médias locaux (Ouest France, Le Maine Libre, LMTV, France 3)